

DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE FLAUX

# Projet de réhabilitation du lavoir du hameau « Les Auvis »

## DOSSIER DE PRESENTATION

## PREAMBULE

Le village de FLAUX, situé dans le département du Gard à environ 8 km à l'est de la Ville d' Uzès, souhaiterait voir réhabilité l'ancien lavoir de son hameau au lieu dit « Les Auvis ».

De ce lavoir sis à l'orée du hameau, en bordure de la route départementale D4 qui dessert le village en provenance d' Uzès et en direction de Bagnols-sur- Cèze, il ne subsiste que les colonnes de la super-structure et le bassin en pierre, le tout dans un assez mauvais état de conservation.

Cet ouvrage fait partie du « petit patrimoine » de l' Uzège dans la période de la fin du XIXe siècle, bien qu'il ne soit pas inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Bordant la D4, il est très visible et sa réhabilitation apporterait, en plus de la mise en valeur du patrimoine historique, un réel embellissement de ce joli hameau rural et préservé, ainsi qu'un attrait touristique supplémentaire pour le village.

Des recherches dans les archives de la commune et aux Archives Départementales à Nîmes n'ont pas permis de retrouver de documents permettant d'établir avec certitude l'état originel de la construction.

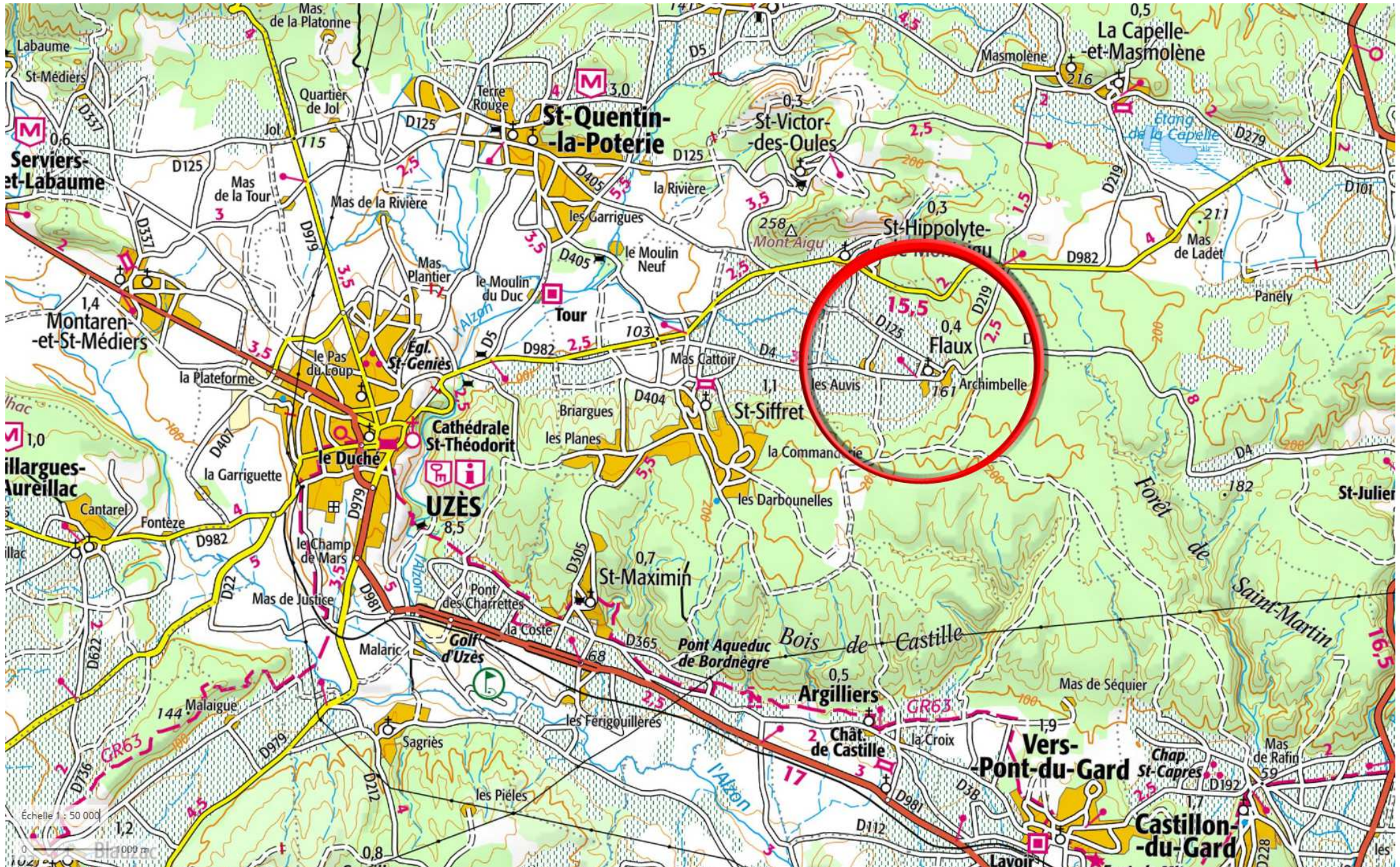
Néanmoins, le fond d'archives n° 2 O 740 des A.D. contient les documents de marché relatifs à la construction d'un autre lavoir sur la commune et situé à quelques centaines de mètres de celui des Auvis, en un lieu dit « Ribière et Pascalette ». Ces documents originaux sont datés de Novembre 1897, approuvés par le Maire en Avril 1898. Ils contiennent : un plan et une coupe cotés, un devis descriptif et un estimatif. Il n'existe aucune trace visible actuellement de cette construction qui, selon un témoignage, a été détruite par un incendie au cours de la deuxième moitié du XXe siècle (le lavoir étant alors désaffecté et servant de remise).

D'autre part, une ancienne carte postale datant du début du XXe siècle a pour sujet la fontaine et le lavoir du centre village, en face de la Mairie actuelle. A la vue de cette photographie, on constate une similitude des principes de construction avec ceux décrits dans les documents se rapportant au lavoir de Ribière Pascalette.

A la lumière de ces informations, on peut émettre l'hypothèse que le lavoir des Auvis ressemblait beaucoup aux deux autres lavoirs de la commune.

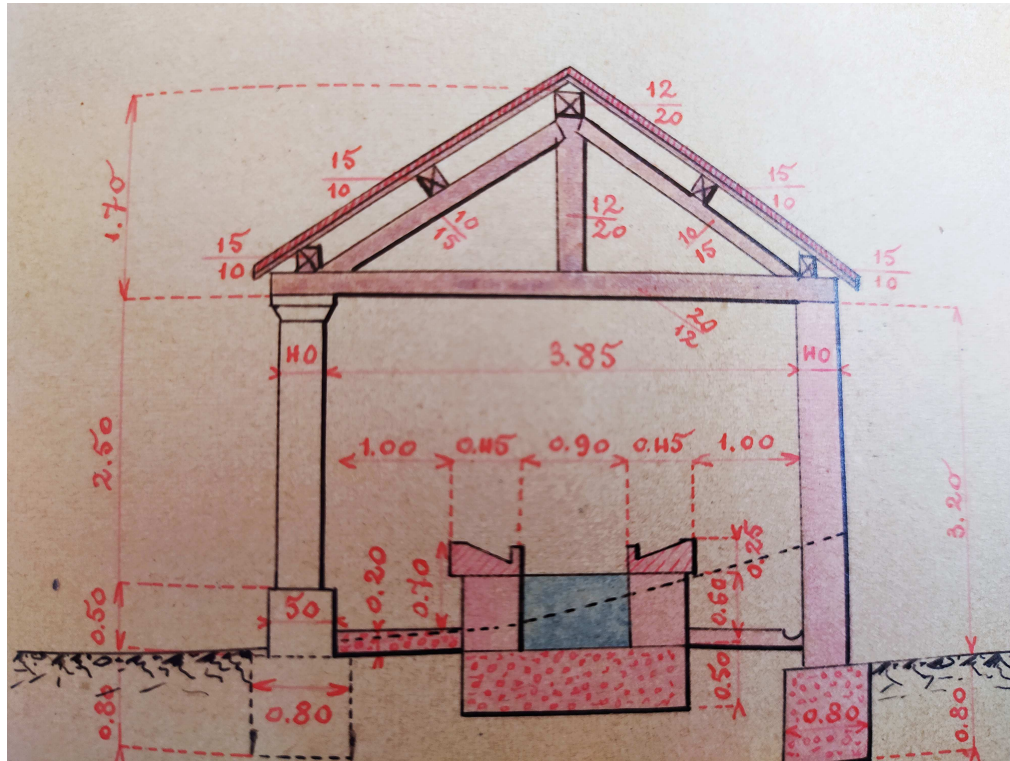
C'est donc à partir des vestiges encore existants ayant faits l'objet d'un relevé, des documents d'archives consultés et des témoignages des habitants, que le projet présenté a été élaboré.

# SITUATION DU VILLAGE DE FLAUX

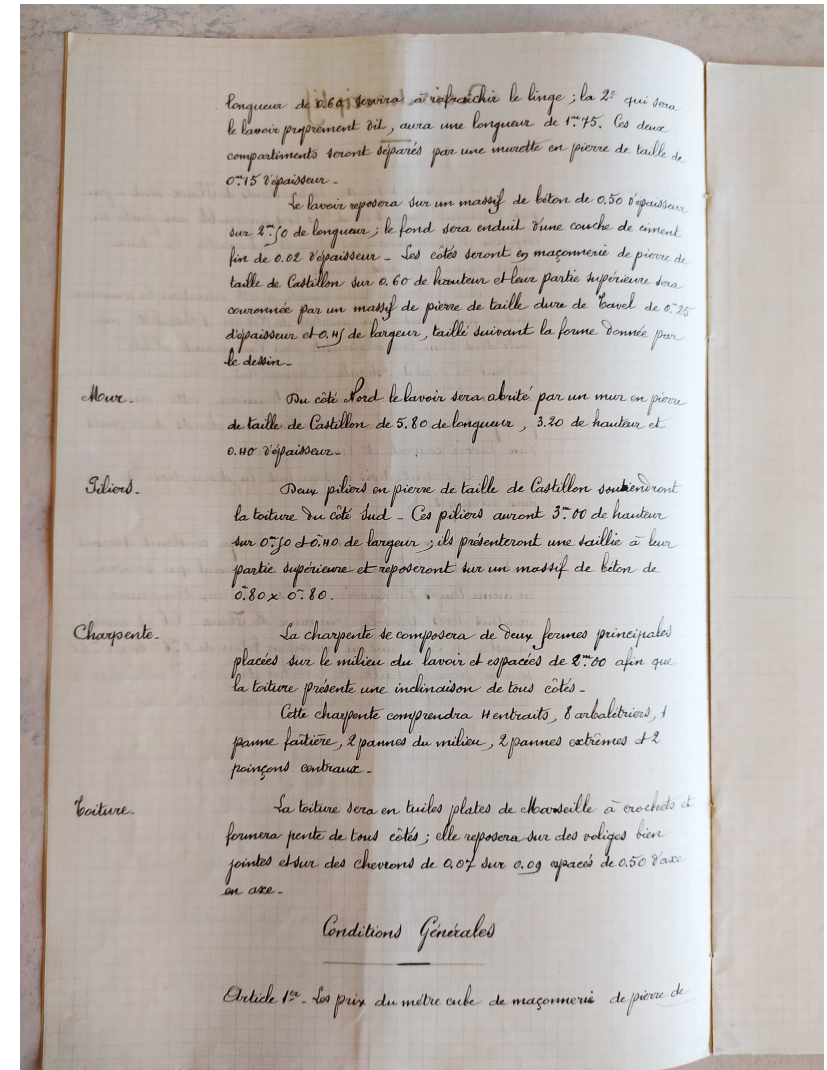




# Le lavoir de Ribière et Pascalette – Documents d'archives



Plan de Coupe (original sur papier calque)

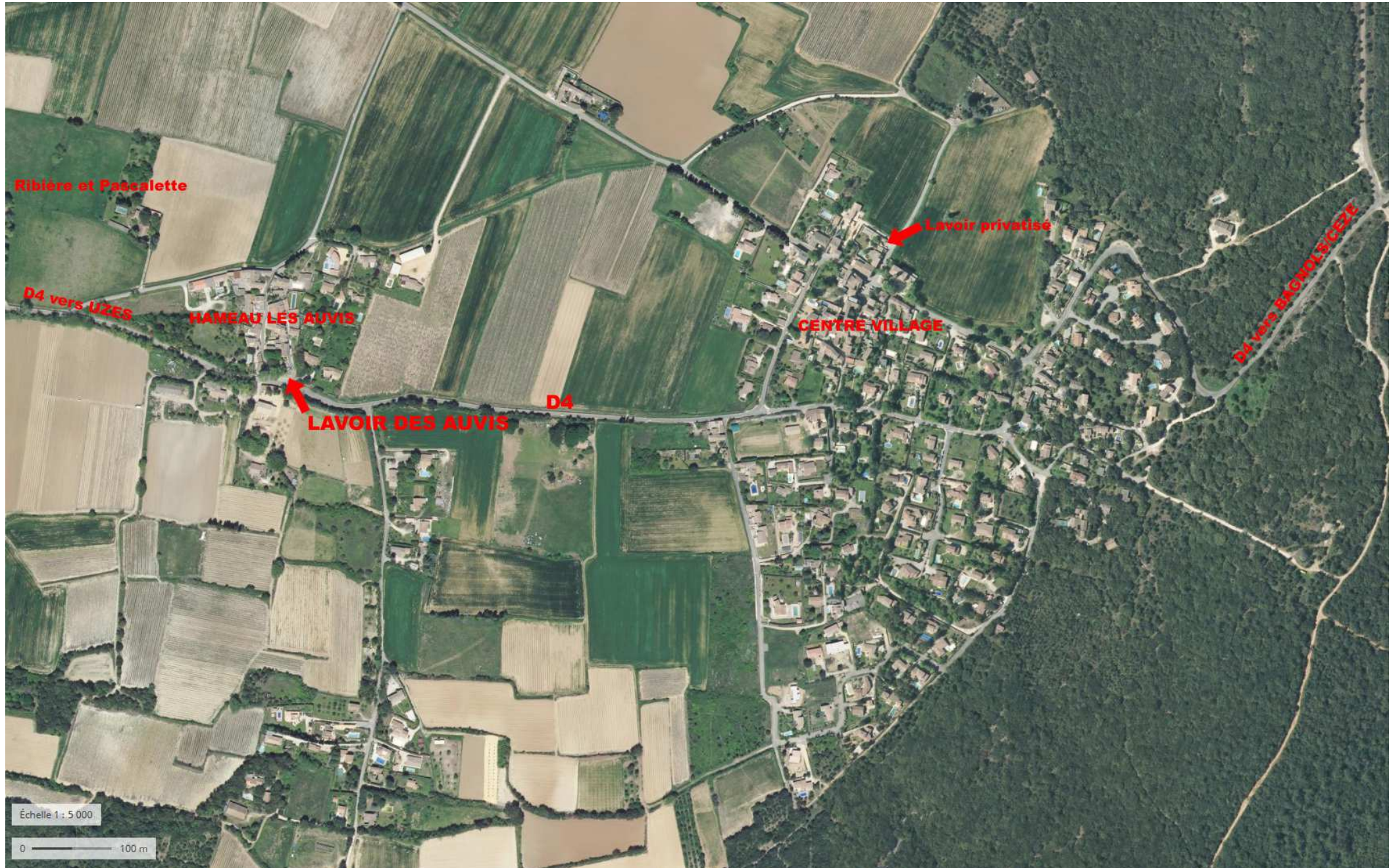


Extrait du devis descriptif

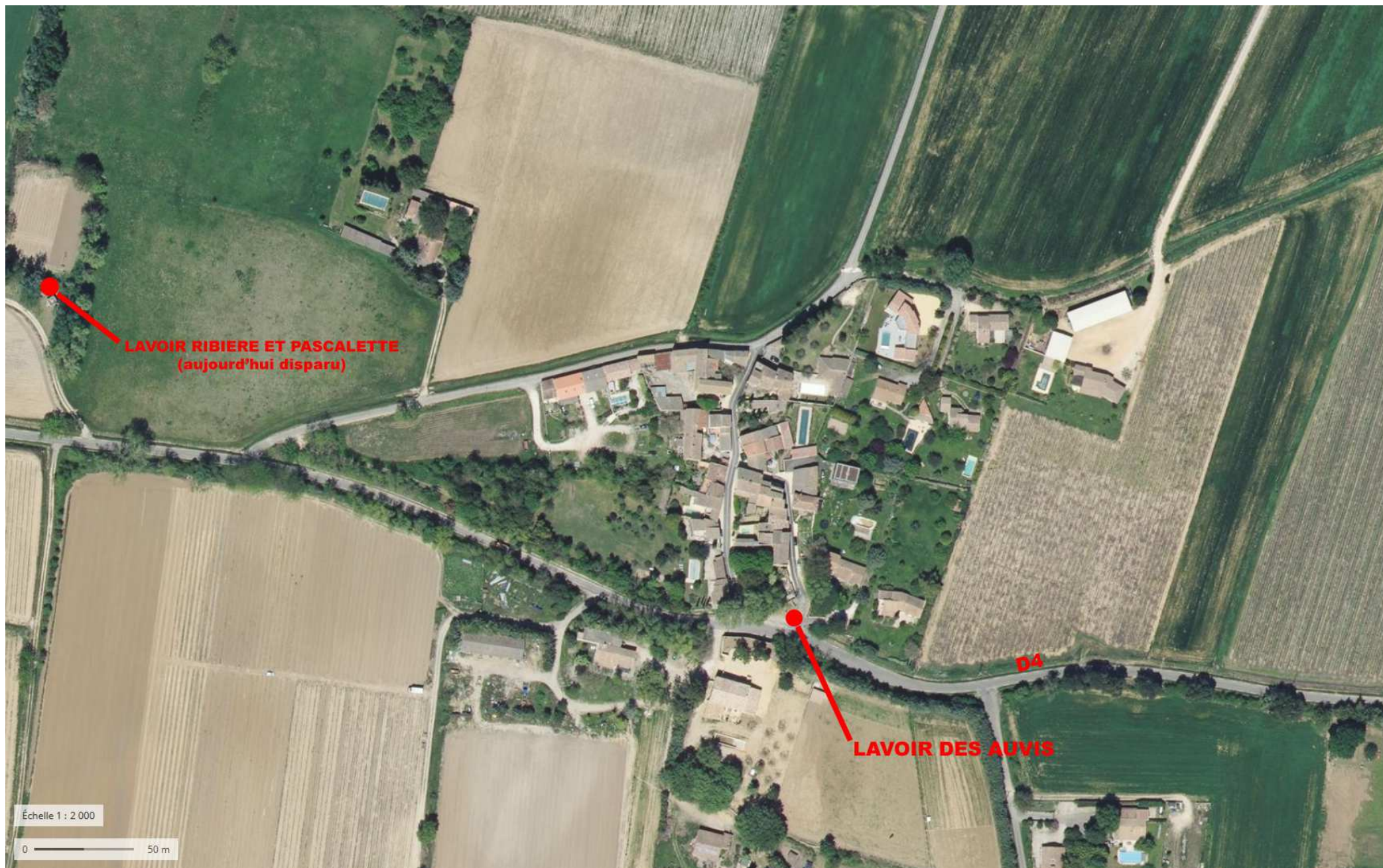
Carte postale : La fontaine et le lavoir du centre village.



## Situation sur la commune



## Situation dans le hameau des Auvis

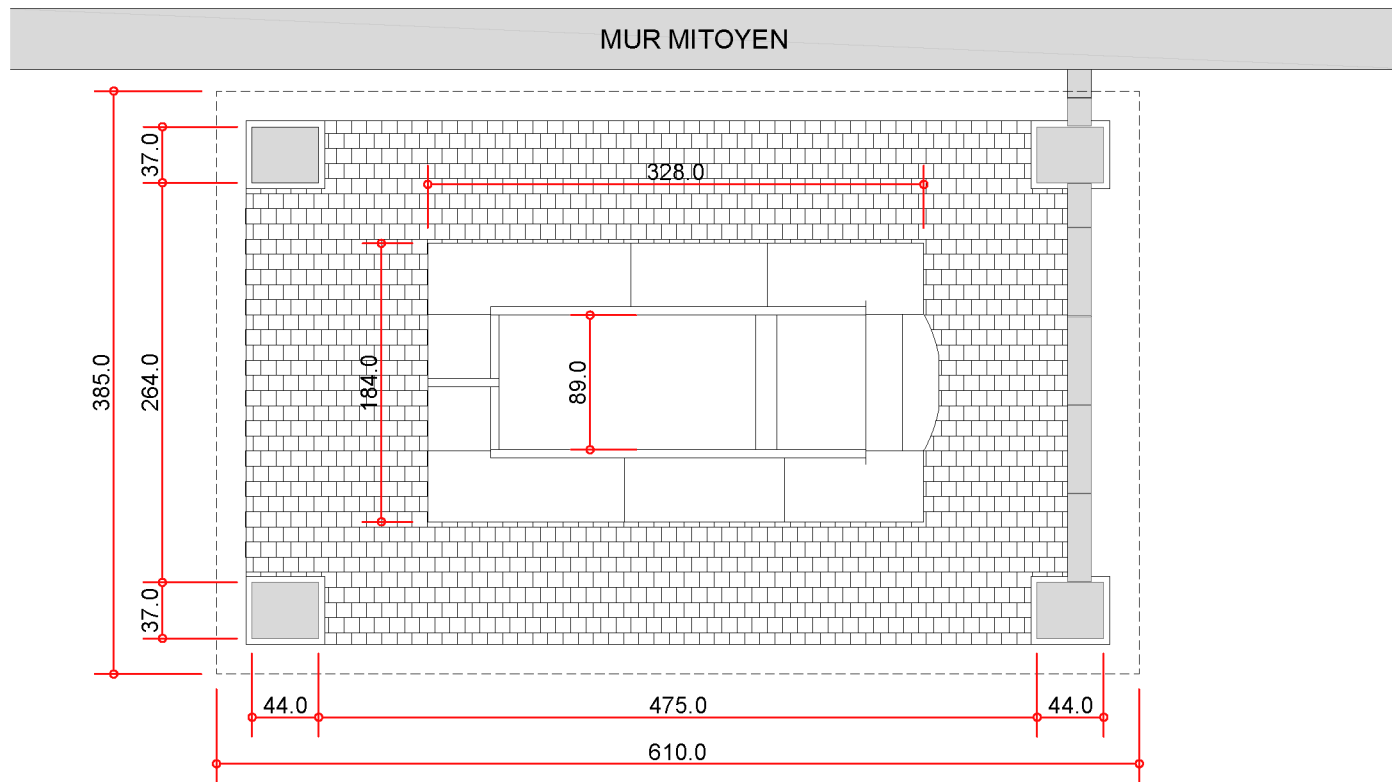
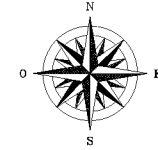




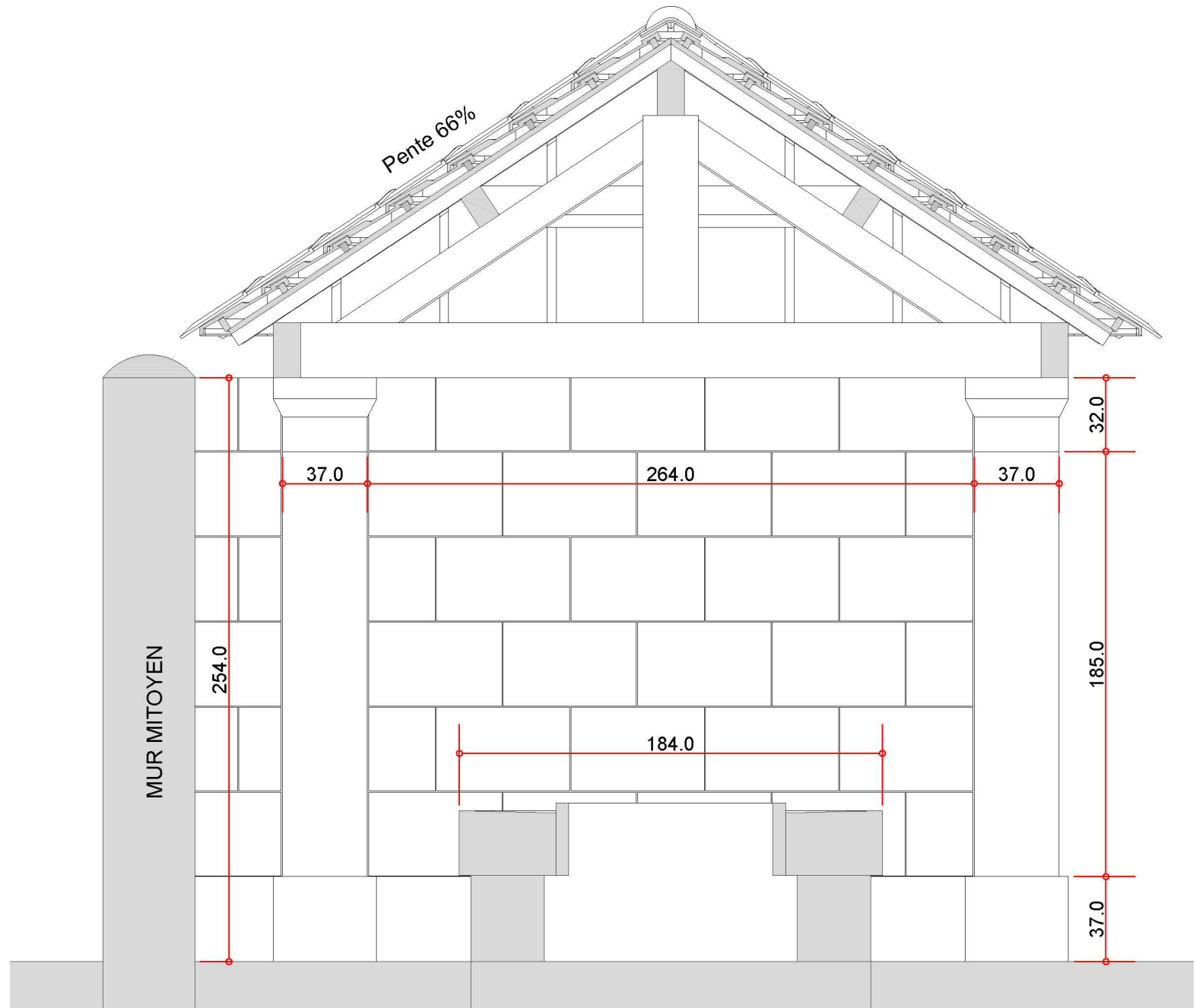
# Etat des lieux (juillet 2020)



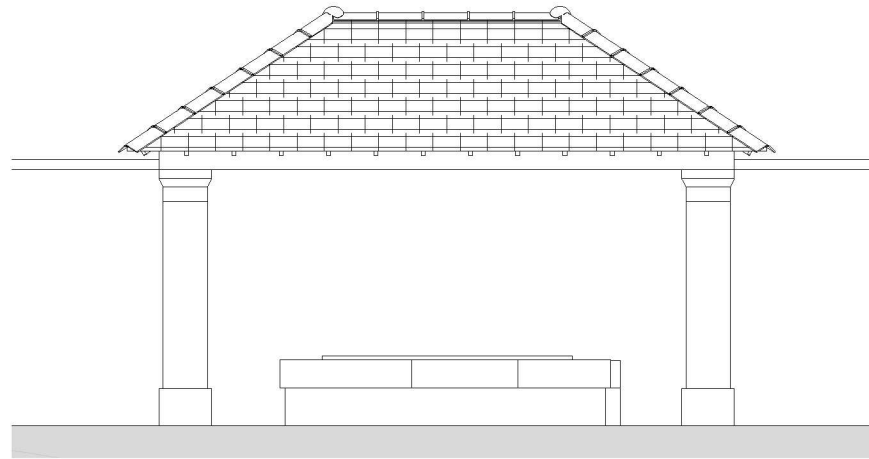
# PROJET - VUE EN PLAN



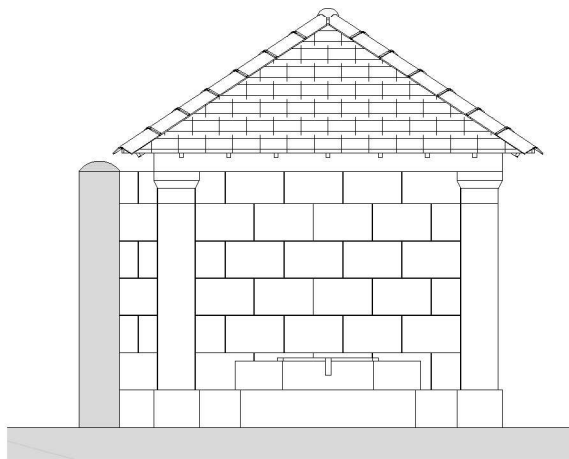
# PROJET - COUPE



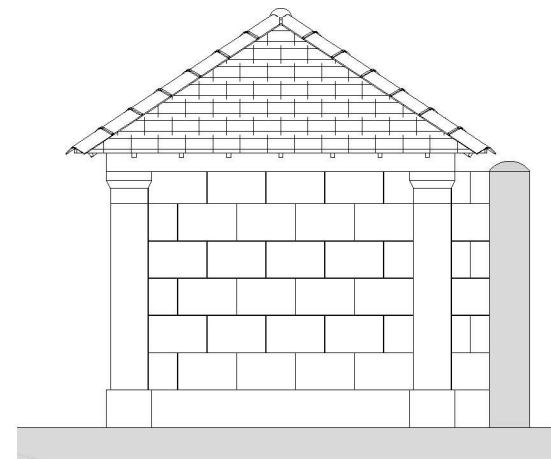
# PROJET – FACADES



FACADE SUD



FACADE OUEST



FACADE EST

# PROJET - VOLUMETRIE



# PROJET – DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

## MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE

### 1) Bâtiment :

#### Démolition :

Dépose des quatre colonnes. Les chapiteaux seront conservés pour être restaurés et réutilisés. Evacuation des gravois.

Démolition du mur en pierre Est et évacuation.

Démolition de la cloison du bassin en béton. La cloison en pierre est à conserver.

#### Construction :

- Colonnes : fourniture et mise en oeuvre de quatre nouvelles colonnes en pierre de pays (pierre dure de Castillon ou de Vers). Compris chanfreinage des angles à l'identique de l'existant.

- Mur Est : Fourniture et mise en oeuvre de pierre de pays (de Castillon ou Vers) hourdés au mortier de chaux. Compris chaînages et renforts dissimulés en béton armé.

Le tout à l'identique de l'existant historique.

### 2) Bassin du lavoir : remise en l'état pour mise en eau

Nettoyage des pierres.

Réalisation en fond de bassin d'un enduit de mortier étanche en cuvelage (ép. 2 cm).

Enduit étanche des parois intérieures du bassin en cuvelage (ép. 1,5 cm)

Rejointoiement des pierres.

Scellement des pièces fournies par le fontainier.

### 3) Alimentation eau/électricité

Tranchée pour alimentation en eau et électricité depuis fontaine située à proximité.

Compris :

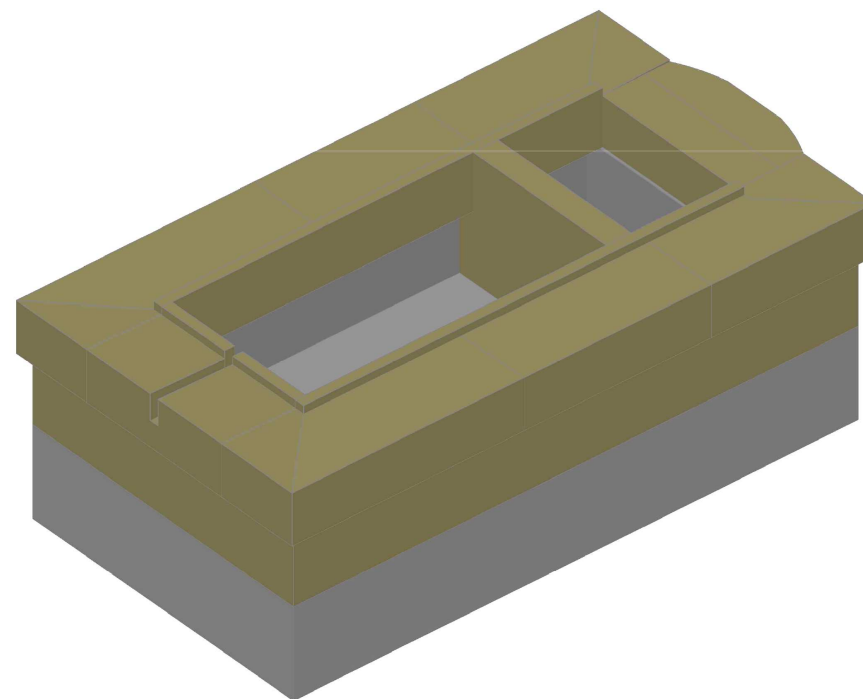
- découpe d'enrobé

- terrassement

- canalisations PEHD (alimentation et retour)

- fourreau pour câble électrique BT

- lit de sable, remblaiement, compactage et enrobé de finition.



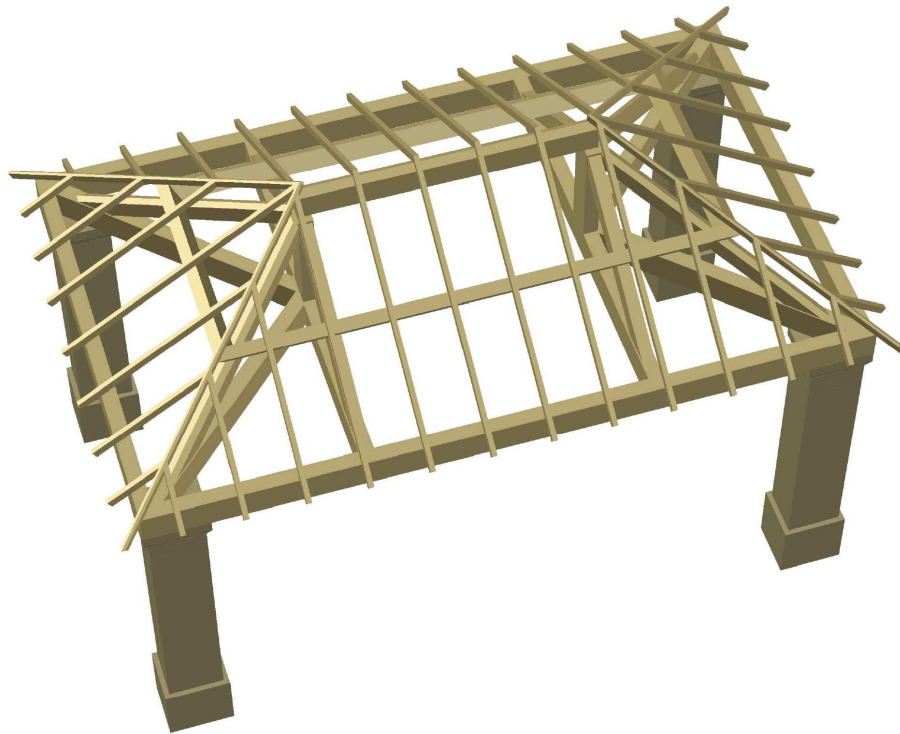
# PROJET – DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

## CHARPENTE- COUVERTURE

Charpente traditionnelle en bois résineux raboté traité fongicide insecticide, équarrissage standard, comprenant :

- deux fermes centrales avec poinçon
- quatre demi-fermes d'arêtier
- chevronnage
- voligeage sur toute la surface
- liteaux

Couverture à quatre pans (pente 66 %) en tuiles plates de terre cuite dites « de Marseille ». Teinte rouge « vieilli ». Compris arêtiers, tuiles de faîte et tous accessoires.



# PROJET – DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

## FONTAINERIE

Remise en eau du lavoir pour fonctionnement en recyclage :

- pompe, canalisations PVC, vannes et tous accessoires
- tableau électrique et branchement
- déversoir et vidange.

## ELECTRICITE

Tableau électrique

Deux spots à LED en fonctionnement automatique par détection photosensible.

A poser en charpente.